



Description et champ d'application du prix

Prix d'excellence HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures



Avec le soutien de la
 **Wallonie**

Description du prix

Le HERA Award Sustainable Economy est un **prix annuel doté de 2 500 euros**. Il valorise et récompense des mémoires ou travaux de fin d'études de niveau master qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques liées à l'économie au sens large. Il s'agit plus concrètement des modèles, des systèmes et des théories économiques et de gestion traitant du fonctionnement de la production, de l'échange, de la distribution et de la consommation de biens et de services. Les politiques économiques visant à réguler ou à faciliter des modèles ou initiatives particuliers sont également concernées.

Pourquoi est-il fondamental que de nouvelles générations de professionnel-le-s dans le domaine économique s'intéressent à l'économie au sens large, y intégrant les différentes dimensions d'un développement soutenable ?

Dans un contexte de multiples crises (économique, écologique, sociale, de sens), notre économie globalisée est remise en question et subit des pressions importantes. En effet, sa force motrice, la croissance continue, se heurte à l'épuisement des ressources naturelles et aux limites de la capacité régénératrice de la planète. Les inégalités s'accroissent et l'augmentation de la richesse matérielle dans de nombreux pays ne s'accompagne pas d'une croissance du bien-être. L'importance de la spéculation financière, la focalisation du monde financier sur la rentabilité, le poids des marchés financiers et le décalage avec l'économie réelle fragilisent non seulement le système économique, mais l'écartent aussi de sa fonction première : produire des biens et services qui répondent aux besoins des populations et qui sont gérés équitablement pour le bien-être de toutes et tous.

Sous diverses dénominations, de nouveaux modèles économiques et de gestion prometteurs se développent : nouveaux business models, économie circulaire et régénérative, économie coopérative, économie collaborative, économie du développement, économie écologique, économie de la fonctionnalité, économie sociale, circuit courts, conduite du changement, etc. Bien que ces modèles s'inscrivent souvent dans une démarche durable et solidaire, il est important de pouvoir prendre de la hauteur par rapport à ces propositions et d'analyser leur pertinence et leurs impacts en termes économique, social, écologique et démocratique. Cette analyse nécessite de prendre en compte plusieurs niveaux : partant du micro (entreprises, travailleurs) au macro (économie nationale, internationale), en passant par tous les niveaux intermédiaires (secteurs, filières, politiques publiques).

Il est donc primordial pour les acteurs économiques de progresser dans la compréhension de ces nouveaux modèles et de saisir les pistes, les opportunités et les risques qu'ils présentent. Il est aussi fondamental d'approfondir la compréhension des conditions qui permettent de préserver, voire de renforcer la solidarité, la gouvernance démocratique et participative de ces initiatives et la répartition équitable des bénéfices. Enfin, les préoccupations environnementales et sociales doivent se trouver au fondement de ces modèles économiques et de gestion. Une économie pérenne et viable n'est possible que si les matières premières nécessaires se renouvellent à un rythme suffisant et si les écosystèmes qui sous-tendent ce renouvellement sont préservés.

« Plutôt que de croire à la fin imminente du capitalisme ou à son inéluctable perpétuation, l'économie plurielle signifie qu'il y a possibilité de refouler progressivement et systématiquement l'aire économique déterminée par le seul profit. Cela implique non seulement l'extension du champ de l'économie sociale, mais aussi un ensemble d'évolutions dans tous les domaines, et la revitalisation de la notion capitale de solidarité surtout dans un contexte de désintégration des solidarités traditionnelles. »

Edgar Morin, Sociologue français, 2010

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, le mémoire (de niveau master) doit avoir été défendu dans une université ou haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un grade de distinction minimum, durant la période mentionnée dans le règlement de l'édition en cours.

Le prix annuel s'adresse principalement aux étudiant·e·s et jeunes diplômé·e·s en sciences économiques, en sciences de gestion et en ingénieur de gestion. Les candidatures issues d'autres filières seront acceptées pour autant qu'elles répondent aux critères d'éligibilité (voir règlement de l'édition en cours).

Attention : il existe également d'autres HERA Awards (Sustainable & Responsible Finance, Food Systems...). La Fondation pour les Générations Futures se réserve le droit d'attribuer, dans l'intérêt du ou de la candidat·e, une candidature à un autre prix, si elle estime que la candidature convient mieux pour ce prix.

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux trois critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d'« innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable.

Enjeux majeurs pour la société

Les mémoires de fin d'études devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030*, adopté lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour l'éducation supérieure, la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne et les disciplines

traditionnelles se sont attachées à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, le mémoire de fin d'études se caractérisera par une approche intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse ou développement du projet, formulation des conclusions.

Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (planet), le social (people), la prospérité (prosperity) et la participation (participation).

Des exemples de points d'attention généraux et adaptés au domaine de l'économie sont présentés ci-dessous pour chacune de ces 4 dimensions (cf. « Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »).

Innovation soutenable

Le mémoire devra avoir débattu ou proposé une alternative innovante et soutenable par rapport aux modes classiques actuels « non soutenables » d'action et/ou de cadre de réflexion. Si une alternative n'est pas encore imaginable, les conditions de la recherche d'une telle alternative devront avoir été étudiées.

Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable au domaine de l'économie

Important !

Il n'est pas attendu que les mémoires présentés rencontrent l'ensemble des préoccupations présentées ci-dessous (cf. « pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »). Ils sont à envisager comme des points d'attention potentiellement pertinents dans un mémoire qui veut intégrer les différentes dimensions du développement soutenable par rapport au domaine de l'économie. Ils ne sont évidemment pas exhaustifs ni tous d'égale pertinence pour le traitement d'un objet d'étude particulier.

L'humain (People)

L'impact sur le bien-être des êtres humains, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés (non exhaustifs) : responsabilité sociale et éthique, accessibilité au plus grand nombre, équité sociale et solidarité, intégration, lutte contre la paupérisation, santé, cadre de vie, éducation et formation, amélioration des liens sociaux et convivialité...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie et la gestion, notamment :

- ❖ Multiplication de liens sociaux, créateurs de cohésion sociale et de nouvelles communautés conviviales, contribution à la vie sociale, solidarités locales et internationales ;
- ❖ Droits sociaux des travailleur·euse·s impliqué·e·s (flexibilité, revenu décent, contrats de travail...) ;
- ❖ Droits des consommateur·rice·s/utilisateur·rice·s/client·e·s (respect de la vie privée, assurances...) ;
- ❖ Prise en compte des impacts sur les travailleur·euse·s et de l'impact des travailleur·euse·s sur le processus de production (conditions de travail, matériaux et processus de production respectueux de la santé...) ;
- ❖ Bien-être et motivation des travailleur·euse·s ;
- ❖ Respect du cadre de vie et des besoins vitaux des travailleur·euse·s et des populations locales (approvisionnement et respect des ressources en eau, accès à la terre...) ;
- ❖ Équité sociale (accessibilité, prix abordable, usage pour tou·te·s, respect des besoins des populations...) ;
- ❖ Économie sociale ;
- ❖ Égalité/équité économique entre les pays du Nord et du Sud ;
- ❖ Innovation en interaction avec les acteurs de terrain, avec les populations locales ;
- ❖ Apport de par ses activités à l'égalité des genres, à l'éducation et à l'apprentissage continu, à l'accès aux services de soins de santé, à des sociétés stables et pacifiques, à l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et à l'accès à une alimentation saine.

L'environnement (Planet)

L'impact sur l'environnement pris au sens large, aux niveaux local et global, à court, moyen et long terme.

Exemples de questionnements clés : éco-efficience / impact limité ou positif sur l'environnement et le cadre de vie, climat & gaz à effet de serre, utilisation rationnelle de l'énergie, respect de la nature, sa biodiversité et ses ressources, prévention et gestion des déchets et pollutions, utilisation raisonnée de l'espace ...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie et la gestion, notamment :

- ❖ Impact sur la nature (prise en compte des éléments naturels et de la biodiversité, matériaux non toxiques pour l'environnement ou qui n'épuisent pas les ressources naturelles...) ;
- ❖ Utilisation rationnelle des ressources et matériaux (économie circulaire et régénérative, approche du cycle de vie des produits et des matériaux, gaspillage, stockage, réutilisation, matériaux locaux...) ;
- ❖ Impact sur la consommation énergétique et la pollution (localité, saisonnalité, circuits courts, covoiturage, télétravail, écobilan, énergie grise des matériaux...) ;
- ❖ Lutte contre l'obsolescence programmée (accès plutôt que possession, offre de services plutôt que de produits) ;

- ❖ Mutualisation de moyens de production, d'outils ou d'espaces (économie collaborative, coworking, voitures partagées...);
- ❖ Incitation à ou adoption de comportements plus respectueux de l'environnement;
- ❖ Apport de par ses activités à l'accès aux énergies renouvelables, à la réduction des émissions de CO2 et à la gestion soutenable des ressources naturelles.

La prospérité (Prosperity)

L'impact économique au sens large, c'est-à-dire tout ce qui permet de maintenir durablement les ressources économiques (monétaires ou non monétaires...), des personnes/organisations et de la collectivité.

Exemples de questionnements clés : approche en coût global et viabilité économique sur le long terme, flexibilité par rapport aux évolutions futures, performance au niveau collectif et pas seulement individuel, utilisation de modèles de financement innovants, transparence des finances et coûts, diversité de financement / autonomie financière, éventuels échanges non monétaires complémentaires (trocs, dons, volontariat) et clarté des comptes, autonomie, solidité par rapport à une évolution des conditions économiques (taux d'intérêt, taxes, inflation), non privatisation des biens communs...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie et à la gestion, notamment :

- ❖ Création d'emplois (directs et indirects);
- ❖ Impacts sur l'économie locale, nationale ou internationale, impact sur un secteur ou une filière, impact sur le salaire et le pouvoir d'achat;
- ❖ Résilience en période de crise économique, pérennité économique des initiatives, des organisations ou des institutions;
- ❖ Réduction de la pauvreté (impact économique sur les ménages de politiques publiques ou de business models, identification d'opportunités économiques, soutien aux personnes défavorisées...);
- ❖ Alternatives à la marchandisation et à la privatisation (économie du don, communs, socialisation...);
- ❖ Relocalisation de l'économie;
- ❖ Économie du développement;
- ❖ Développement de nouvelles filières, nouvelles opportunités économiques;
- ❖ RSE comme opportunité de marketing;
- ❖ Adaptation des organisations au changement et à l'évolution de l'environnement;
- ❖ Apport au commerce équitable et à l'accès aux moyens financiers et à la stabilité financière de par les activités;
- ❖ Dettes publiques et privées et leur impact sur les capacités des pouvoirs publics, des organisations ou des ménages.

La gouvernance participative (Participatory governance)

Tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun·e, aux enjeux de démocratie : qui est écouté, qui décide, qui agit, qui bénéficie, qui est affecté par les conséquences.

Exemples de questionnements clés : transparence et pédagogie, prise en compte des besoins et aspirations de toutes les parties, gestion pacifique des conflits...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie et à la gestion, notamment :

- ❖ Formation du citoyen ou de la citoyenne (consom-acteur-riche, consommateur-riche responsable, coopérateur, crowdfunding...);
- ❖ Regain de pouvoir des citoyen·ne·s par rapport au système économique ;
- ❖ Gouvernance démocratique des initiatives ;
- ❖ (Ré)-appropriation de biens et services (socialisation de banques, dé-privatisation de services publics, communs...);
- ❖ Apport à la gouvernance démocratique mondiale (notamment via l'éducation et l'autonomisation des membres et le partage des expériences) ;
- ❖ Économie coopérative ;
- ❖ Transparence et pédagogie ;
- ❖ Prise en compte dans le développement et la gestion des initiatives des besoins et aspirations de toutes les parties concernées (membres, salarié·e·s, client·e·s et usagers, fournisseurs, parties prenantes...).